

## L'HEBDO DU CNDH

N°41 - du 19 au 25 mai 2014

www.cndh.ma

## RÉUNION AVEC LE CHEF DU GOUVERNEMENT

A la demande du CNDH, le Chef du gouvernement, M. Abdelilah Benkirane accompagné du ministre d'Etat, M. Abdellah Baha a reçu le jeudi 22 mai M. Driss El Yazami, accompagné de M. Mohamed Essabbar, secrétaire général, et Mmes Houria Esslami et Rabia Naciri, M. Abdelkader Azraïh, membres du Conseil et M. Abderrazak Hanouchi, directeur de cabinet. La réunion a porté sur plusieurs points dont la question de l'accélération du rythme de règlement des dossiers de l'Instance équité et réconciliation encore en suspens, la mise en œuvre de la décision gouvernementale concernant les plaintes reçues par le Conseil et la soumission des projets de loi en lien avec les droits de l'Homme au Conseil. Les deux parties se sont penchées également sur les préparatifs du Forum mondial des droits de l'Homme qui se tiendra au Maroc en novembre 2014 et sur le renforcement des ressources financières du Conseil.

## MIGRATION AFRICAINE ET DROITS DE L'HOMME

Le secrétaire général du Conseil M. Mohamed Essabbar a participé le 21 mai à Rabat au colloque 'Europe-Maroc : la migration africaine et les enjeux des droits de l'Homme' organisé par l'Institut méditerranéen des droits de l'Homme et du droit humanitaire, en collaboration avec le CNDH et le ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration. M. Mohamed Essabbar a mis en exergue les défis qui se posent aux autorités marocaines notamment en termes de gestion de l'immigration et de protection des droits des migrants et des demandeurs d'asile, conformément aux dispositions de la Constitution, qui garantit le principe de non-discrimination et aux engagements et traités internationaux.

## M. EL YAZAMI AU CENTRE SCIENTIFIQUE ARABE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES HUMAINES

M. El Yazami était ce samedi 24 mai l'invité du Centre scientifique arabe d'études et de recherches humaines (CSA-ERH), dans le cadre d'un débat qui a porté sur quatre grands axes : la démocratie à la lumière du processus de transition (Maroc et pays de la région), l'égalité homme-femme (non discrimination et parité), la citoyenneté aujourd'hui (libertés individuelles et collectives, droits de l'Homme, migration...), et les composantes de l'identité marocaine et les approches possibles.

## CONFÉRENCE AU CAIRE SUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

M. Habib Belkouch, membre du Conseil a participé les 17 et 18 mai au Caire au septième congrès international de l'Association égyptienne des juristes francophones organisé autour de la justice transitionnelle. M. Belkouch a animé une table ronde sur l'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle lors d'un panel sur les expériences africaines.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

## COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA COUR ARABE DES DROITS DE L'HOMME

M. Essabbar, secrétaire général et M. Abdelhak El Azizi, membre du Conseil, ont participé au colloque international sur la Cour arabe des droits de l'Homme qui s'est tenu les 25 et 26 mai au Bahreïn. Marquée par la participation d'experts et d'acteurs en provenance d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et de la région arabe, cette rencontre s'est articulée autour de plusieurs axes dont le processus de création de la Cour arabe des droits de l'Homme, la question de la réforme des mécanismes des droits de l'Homme de la Ligue des Etats arabes et le rôle du Haut commissariat aux droits de l'Homme dans la réussite de la mission de la Cour arabe des droits de l'Homme. Les expériences des cours européenne et américaine des droits de l'Homme, ainsi que celle de la Cour pénale internationale ont été également présentées lors de cette rencontre.

## LE SYSTÈME ÉLECTORAL : QUELLE JUSTICE ?

M. Nadir El Mounni, directeur des études, de la recherche et de la documentation au CNDH a participé le 21 mai à la rencontre nationale organisée par l'Observatoire national des droits de l'électeur, en partenariat avec la Fondation Conrad Adenauer sur le thème 'le système électoral : quelle justice ?'. M. El Mounni a présenté l'expérience du Conseil en matière d'observation des élections entamée en 2007, et de supervision de l'opération d'observation des élections depuis 2011 en vertu de la loi 30.11 fixant les conditions et les modalités de l'observation indépendante et neutre des élections. Il a mis en exergue les principaux enseignements tirés de cette expérience tout en soulignant le rôle de l'observation des élections dans la garantie de la transparence du processus électoral.

## ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS

**Le Directeur des projets et des programmes de l'ONU Habitat** : M. Driss El Yazami et M. Abderrahim Kassou, membre du Conseil, ont rencontré le 22 mai à Rabat MM. Alioune Badiane, directeur de projets et des programmes et Monecf Fadili, conseiller à l'ONU Habitat. Cet entretien a notamment porté sur les perspectives de coopération entre le bureau de l'ONU Habitat au Maroc et le CNDH sur le thème du droit à la ville et la troisième conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement qui se tiendra au Maroc en 2016.

**La Représentante du Fonds des Nations unies pour la population** : M. El Yazami a reçu le 22 mai au siège du Conseil Mme Mieke Yabota, la représentante résidente du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) à Rabat. L'entretien a porté en particulier sur l'action du FNUAP en matière de santé sexuelle et reproductive notamment auprès des jeunes, et le partenariat avec le CNDH.

**Un groupe de lycéens de Khemisset (le 22 mai)** : M. Bouchaib Doukiffl, chargé de mission à la Direction promotion des droits de l'Homme a reçu un groupe d'étudiant(e)s du club d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme du lycée Al Yassamine à Khemisset. M. Doukiffl a présenté aux étudiants les prérogatives, missions, composition et mécanismes régionaux du CNDH, ainsi que les rapports thématiques et les mémorandums qu'il a publiés. Des questions d'actualité portant notamment sur les droits des enfants dont ceux des enfants en conflit avec la loi, la relation du CNDH avec le gouvernement, les visites effectuées par le Conseil aux lieux de privation de liberté et la scolarisation des enfants en milieu rural ont été également abordées par les élèves.

## CRDH

## CASABLANCA-SETTAT CLINIQUE JURIDIQUE EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME

La CRDH de Casablanca-Settat et la Faculté des Sciences économiques, juridiques et sociales de Ain Sebaâ ont organisé le jeudi 22 mai au siège de la Faculté un atelier d'information sur le projet 'la Clinique juridique en matière des droits de l'Homme'. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat signé le 15 mai entre la Faculté et le CNDH qui porte sur la diffusion et la promotion des droits de l'Homme auprès des étudiant(e)s de la Faculté. L'atelier a réuni les étudiant(e)s, les professeurs et les partenaires associatifs impliqués dans les activités de citoyenneté et de droits de l'Homme au sein de l'établissement.

## RABAT-KÉNITRA CARAVANE RÉGIONALE SUR L'AUTISME

La CRDH de Rabat-Kénitra a donné le 21 mai à Rabat le coup d'envoi de la caravane régionale sur l'autisme. Cette manifestation est organisée dans le cadre de la campagne nationale sur l'autisme lancée le 1er avril sur le thème 'Je suis différent comme toi' par le Collectif Autisme Maroc (CAM) avec le soutien du CNDH et en collaboration avec la Jeune Chambre Internationale (JCI) de Rabat et le Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap au Maroc. L'objectif principal de cette campagne est de mobiliser l'opinion publique, les acteurs étatiques et non étatiques pour s'assurer de la reconnaissance de l'autisme en tant que cause nationale.

## GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS

La CRDH de Rabat-Kénitra a organisé le 25 mai un atelier de formation sur les techniques de gestion administrative et financière des clubs des droits de l'Homme. Animé par M. Kassem El Basseti, membre de la Commission, cet atelier de formation a bénéficié aux responsables des clubs des droits de l'Homme dans les maisons de jeunes relevant de la Délégation de la Jeunesse et des sports de Rabat et aux acteurs en matière de formation et d'encadrement des jeunes et des enfants.

## TANGER SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE

La CRDH de Tanger a tenu sa septième session ordinaire le samedi 24 mai 2014 à Tanger. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session dont la discussion du bilan d'activité de la CRDH dans le domaine de l'immigration et la présentation des grandes lignes de la stratégie de la Commission concernant son action en milieu universitaire et sa méthodologie d'intervention en matière de lutte contre la violence pendant les manifestations sportives.

## CLUBS DE LA CITOYENNETÉ ET DES DROITS DE L'HOMME

La CRDH de Tanger a reçu le 13 mai les membres du club de la citoyenneté et des droits de l'Homme du lycée Mekki Ennaciri de Tétouan. Lors de cette rencontre, un aperçu a été donné aux étudiant(e)s sur les prérogatives, missions, activités, rapports et commissions régionales du CNDH. L'accent a été également mis sur la question de la mise en œuvre de la convention signée entre la CRDH et l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de la région de Tanger-Tétouan et sur l'importance du rôle des clubs de citoyenneté et d'éducation aux droits de l'Homme dans la diffusion des valeurs des droits de l'Homme.

## AL HOCEIMA-NADOR PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE

La CRDH d'Al Hoceima-Nador a organisé le 25 mai une caravane au profit des élèves du collège Allal Al Fassi à Zayou (province de Nador) et du lycée Faribi dans la province de Driouche. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la CRDH à la Délégation du ministère de l'Education nationale, a permis de faire connaître le patrimoine culturel et historique de la région (les sites historiques de Tazoda, Ghessassa, et la Casbah de Jenada) auprès des élèves et de les sensibiliser à l'importance de la préservation de la mémoire.

## AGADIR SESSION DE FORMATION POUR LES ANIMATEURS DES PROGRAMMES D'ALPHABÉTISATION

Avec l'appui de la CRDH d'Agadir, et en partenariat avec la Délégation régionale de l'Education nationale d'Inzegane Ait Melloul, l'association Tifaouine pour la femme et le développement a organisé le 17 mai à Dchira Jhahia une session de formation sur les principes fondamentaux des droits de l'Homme. Bénéficiant à une trentaine d'animateur-trice-s, ce programme de formation s'inscrit dans le cadre de l'adaptation et du renforcement des programmes d'alphabétisation en matière des droits de l'Homme.

## LAÏYOUNE DES VISITES DE TERRAIN AU PROFIT DES MEMBRES DES CLUBS D'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

La CRDH de Laïyoune a organisé les 22 et 23 mai, au profit d'élèves et animateurs du club des droits de l'Homme du lycée Ibn Battouta, une visite de l'Hôpital 'Ben El Mehdi' à Laïyoune. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une série de visites prévues à des établissements publics au profit des membres des clubs des droits de l'Homme des établissements scolaires de Laïyoune. Objectif : informer les élèves sur le rôle et les domaines d'action de ces établissements et les sensibiliser aux valeurs de citoyenneté, de tolérance et d'égalité.

## MARRAKECH PARTICIPATION À UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA VILLE ET LA VIOLENCE

M. Jamal Eddine Al Ahmadi et Mme Fatima Tassouiket, membres de la CRDH de Marrakech ont participé le 16 mai à une journée d'étude sur « la ville et la violence ». Organisée par le Centre de développement de la région de Tensift, en partenariat avec le Conseil d'arrondissement de Guéliz et l'Université Cadi Ayyad, cette journée d'étude a été une occasion de présenter deux rapports sur le phénomène de la violence dans la ville, réalisés par l'UNICEF, l'ONU Habitat, et l'ONU Femmes. Ces rapports ont analysé les raisons socio-économiques de la recrudescence de ce fléau notamment au sein des familles.

## ATTRIBUTION DE PROJETS AU PROFIT DES ANCIENS DÉTENUÉS

La CRDH de Marrakech a participé le jeudi 22 mai au siège de la wilaya de Safi, à l'opération d'attribution de projets à caractère social au profit des anciens détenus, initiée par l'association des amis des Centres de réforme et de protection de l'enfance (Mama Assia), et financée par l'Initiative nationale pour le développement humain. Une cinquantaine de détenus dont quatre femmes et deux personnes en situation de handicap ont bénéficié de ces projets.